

Décision: QCRA06-00039

Date :	Le 31 mai 2006

Numéro de la demande : 6-Q-330400-102-SI

Numéro de référence : Q06-01845-0

Endroit: Québec

Personne visée

Demandeur: 2964902 CANADA INC.

Pourvoirie Air Nordic 48, route 393 Nord

Clermont (Québec) JOZ 3M0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

 $POUR\ CES\ RAISONS, la\ Commission:$

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : FABRI Année : 1989

No série: 2F9B5A8V2KF015013

en faveur de : LES ENCANS RITCHIE BROS (CANADA) LTÉE

Marque : UNITR Année : 1996

No série: 2A9B5A737TE061285

en faveur de : LES ENCANS RITCHIE BROS (CANADA) LTÉE

Hélène Rossignol Personne désignée